LISTE MARITIME.

DE LA NOUVELLE ORLEANS.

DEPARTS.

Vapeur Ida, Jackson, Cowes et un marché. L. H. Gale
Bordeaux, Pirsons, Anvers de
Lucy Walker, Walker, Liverpool, Blanchard, Kemer & co
P. Sirois, Martin, Havre. P. Reynaud
Dr. Vingas, Eliset, Havane. J. Prats
Mobile, Mobile, Lawrence. Capd
Lady Beverly, Hunter, New-York. Capd
Louisiane, Bourg, Brest. Landreau & Bro
Columbia, Holly, Havre. Dit Crair

ARRIVES

Batiment le Rapide, Dan, Wabasse, Kelman, de Passes
Nautic Bizarre, Sullivan, de Liverpool.
Ch. Chaton, Bertrand, le Havre.
Favorite, Abroux, de Bordeaux.
Marie Caroline, Lacoste, de Cadiz, Tchula
Harry et Eliz Wood, Vanbuston, St. Louis
Pauline Pollerton, Mobile.
Lucy Walker, Lewis, Little Rock
Ida Darling, Darlin, Louisville.
Wm Tell, Morton, Balize.
Charlotte Stokes, Libourche
Patrick Henry, Dorsey, de Martinville

DEPARTS DATES.

[illegible] juin 4 Louisville, [illegible] mai 19
[illegible] juin 7 Paris, [illegible] mai 16
[illegible] juin 7 Pittsburg, [illegible] mai 21
[illegible] juin 7 Bordeaux, [illegible] mai 13
[illegible] juin 9 Vera Cruz, [illegible] mai 21
[illegible] juin 10 Mexico, [illegible] mai 21
[illegible] juin 10 Tampico, [illegible] mai 10

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

VENDREDI 16 JUIN 1843

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

PAR LES PREMIERS SUJETS

DES THEATRES d'Orléans et de la Nouvelle-Orléans.

LES ADIEUX DE LA CRISOLETTI

PROGRAMME

Première partie.

Ouverture de la Robin des Bois — WEBER
VARIATIONS sur violon exécutées par M. [illegible] BERIOT
ROMANCE de Robert le Diable, chantée par Mlle. [illegible] MLLE FERRIER
Duo concertant sur le hautbois [illegible]
Air de Haydn, avec variations, exécuté par M. [illegible]

Seconde partie.

GRAND TRIOMPHE de Rossini, Duo et Hymne, par Mlle. [illegible] PROD
ROMANCE FAVORITE, chantée par Mme. [illegible] DONIZETTI
[illegible] de M. Varnet [illegible]
[illegible] exécutées par un amateur. [illegible]
[illegible] de M. FIRST [illegible]

LE COMMIS ET LA GRISETTE

[illegible] de M. M. Lauri, Sockerk et Cazaux
Robinet, commis
Nanette, la Grisette
[illegible] et autres morceaux.

AVIS — ENFANTS EN ECOLE DE NATATION

MADEMOISELLE WENNEKER

[illegible] ENFANTS, sur les principes
[illegible] Mme. BOYRE.

[illegible] Mlle. Wenneker [illegible] cette ville
[illegible] Mme. Boyre [illegible]
[illegible] R. BERTHE DE BIABLE, [illegible] par M. SALLES

[illegible] CHAUX sous direction de MM. MOLIAN et [illegible]
CHEURS.

[illegible] de cette ville.

PROGRAMME

Première partie.

[illegible] de Robin des Bois — WEBER
[illegible] exécutées par [illegible] — BERIOT
[illegible] de Robert le Diable, chantée par Mlle. [illegible] — MLLE FERRIER
[illegible] exécutées par un amateur — BERIOT
[illegible] de Haydn, avec variations, exécutées par M. [illegible]

Seconde partie.

GRAND TRIOMPHE de Rossini, Duo et Hymne, par Mlle. [illegible] — PROD
ROMANCE FAVORITE, chantée par Mme. [illegible] — DONIZETTI
[illegible] de M. Varnet [illegible]
[illegible] exécutées par un amateur — VIDER
[illegible] de M. FIRST [illegible]

LE COMMIS ET LA GRISETTE

[illegible] de M. M. Lauri, Sockerk et Cazaux
Robinet, commis
Nanette, la Grisette
[illegible] et autres morceaux.

VENTES DE SHERIF.

Marguerite Charles Fortin vs. Pierre Henry Colasson.

COUR DE DISTRICT.—No. 27,[illegible]—En vertu d'un ordre de la cause ci-dessus et ci-dessus par l'hon. Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 15 juin 1843, à midi :

Un certain morceau de terre situé sur le chemin de Gentilly, distant de quelque chose, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No. 10 sur le plan dressé le 4 mai 1834, par Joseph Pilié, voyer de la ville, lequel plan est annexé au procès-verbal de Pierre Hugues Pédesclaux, alors notaire public en cette ville, le 23 mai 1834. Ledit morceau de terre mesure un arpent de front sur la ligne qui sépare du lot No. 9, et d'environ deux arpents, tirant deux toises et cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 11.

Mais dans l'état et condition, Conditions : comptant.

A. SIDNEY LEWIS,
Shérif de la Cour de District.

COUR DE COMMERCE.—No. 5,[illegible]—Anthony Kelly vs. Thomas Hillet, Ann sa femme.—No. 8,[illegible] La même vs. Thomas Hillet et Ann sa femme, et Mr. le Jeune, Municipalité 1, intervenant par injonction.

En vertu de deux ventes de fort faciles à mon adresse par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au No. 92, rue St. Pierre, le [illegible] 21 juin 1843, à 10 heures du matin,

72 tonneaux de London, ale et porter en bouteille, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. EMILE LA SERE,
10 juin—3en10 Shérif de la Cour de Commerce.

PAR LE REGISTER.

Succession de Magdeleine Biego.

VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENTS.

LUNDI, vingt-six juin 1843, à la chambre du P. M. à l'Ancien Marché aux Fruits, rue Royale et Dauphine, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, l'état de la succession de feu Louis Gaudeur Biego, ci-devant de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, et de la succession de feu Louis Gaudeur Biego, ci-devant de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, l'état de la succession de feu Louis Forrand Sr., ci-devant de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, et